

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU

05 mars 2026

A 18H30

PRESENTS : Patrick Lermagnat, Bernard Dussaud, Paule Desor, Joseph Dussaud, Bernard Gili, Blandine Hennion, Cédric Couzidakis, Mathieu Brunatto, Guillaume Fraisse

SECRETAIRE DE SEANCE : Paule Desor

ORDRE DU JOUR :

- Signature du Compte-Rendu du 15 décembre 2025 ;
- Modification de l'itinéraire du sentier de Grande Randonnée de Pays GRP5, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) du Gard ;
 - Mise en place d'un nouveau tarif pour le Mas Legal ;
- Demandes de subvention ;
- Instauration d'une participation à la protection sociale complémentaire des agents, pour le risque santé ;
- Mise en place d'un amortissement suite à l'accord d'une subvention pour la réfection du bassin de la piscine municipale de Concoules ;
- Questions diverses ;
- Informations au conseil.

I-Signature du Compte-Rendu du 15 décembre 2025

Le Conseil prend acte et approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, du 15 décembre 2025.

9 pour, 0 contre, 0 abs.

II-Modification de l'itinéraire du sentier de Grande Randonnée de Pays GRP5, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) du Gard

Le Maire présente un projet de modification de l'itinéraire du sentier de randonnée GRP5 :

- Les tronçons n°1 à n°6 seront inscrits au PDIPR à la place des tronçons n°7 et n°8,
- Les tronçons n°9 et n°10 seront désinscrits du Réseau Local Espaces, Sites et Itinéraires (RLESI).

Le conseil approuve à l'unanimité ces changements.

9 pour, 0 contre, 0 abs.

III-Mise en place d'un nouveau tarif pour la location du Mas Legal

Le Maire propose la mise en place d'un nouveau tarif pour la location du gîte du Mas Legal. Ce tarif est de 700 € pour deux jours. Il est valable seulement hors de la période estivale.

Le conseil est favorable à l'unanimité.

9 pour, 0 contre, 0 abs.

IV- Demande de subventions

Le Maire présente au conseil deux demandes de subventions, l'une provenant de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bessèges, et l'autre provenant de l'Amicale des vétérans des Sapeurs-Pompiers de Bessèges.

Après délibérations, le conseil accorde une subvention de 150 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bessèges. En

revanche, le conseil décide de ne pas donner suite à la demande de l'Amicale des vétérans des Sapeurs-Pompiers de Bessèges.

9 pour, 0 contre, 0 abs.

V-Instauration d'une participation à la protection sociale complémentaire des agents, pour le risque santé

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les employeurs territoriaux ont l'obligation de participer à la protection sociale complémentaire des agents, pour le risque santé, à hauteur de 15 € brut par mois minimum.

Le conseil approuve à l'unanimité cette participation.

9 pour, 0 contre, 0 abs.

VI- Participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), dans le cadre du 8^{ème} Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

Le Maire soumet au conseil une demande de participation au financement du FSL. Cette participation est d'au minimum 25 centimes par habitant.

Après délibérations, le conseil décide d'arrondir à 50 € la participation de la commune d'Aujac.

9 pour, 0 contre, 0 abs.

VII-Amortissement de la subvention accordée à la Mairie de Concoules, pour la réfection du bassin de la Piscine de Concoules

Lors de la séance du conseil municipal du 26 septembre 2024, la Mairie a accordé une subvention de 2000 € à la Mairie de Concoules, pour le financement de la réfection du bassin de la Piscine municipale.

Pour toutes les communes de moins de 3500 habitants, un amortissement doit être réalisé pour les subventions d'équipements versées.

Comme la subvention s'élève à un montant de 2000 €, elle peut être amortie en une seule fois.

Le conseil valide cet amortissement à l'unanimité.

9 pour, 0 contre, 0 abs.

Questions et informations diverses

- Certaines plaques de noms de rues, n'ont pas encore été posées. Cette information a été transmise aux agents municipaux, qui vont se charger de finir la mise en place.
- Une enquête sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité est organisée par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) du 11 février au 14 juillet 2026. Elle sera réalisée sur un échantillon de 200 000 personnes à l'échelle nationale. Les personnes concernées recevront un courrier postal les invitant à se connecter sur le site www.enquetevrs.fr avec un QR code, pour répondre à un questionnaire.
- L'ARS nous informe de la prolifération des chenilles processionnaires.
- Alès Agglomération organise une nouvelle campagne de distribution de composteurs individuels. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.
- En 2025, 8 interventions des pompiers ont eu lieu à Aujac : 6 pour secours à la personne, et 2 pour protection de l'environnement.

- Organisation des permanences électorales :
 - 8h-10h : Patrick Larmagnat ; Joseph Dussaud ; Paule Desor
 - 10h-12h : Guillaume Fraisse ; Bernard Gilli
 - 12h-14h : Mathieu Brunatto ; Guillaume Fraisse (12h-13h) ; Paule Desor (13h-14h)
 - 14h-16h : Cédric Couzidakis ; Bernard Dussaud
 - 16h-18h : Patrick Larmagnat ; Blandine Hennion ; Joseph Dussaud.

FIN DE SEANCE 19H10